

Sauvons la santé!

Collectif pour la défense de l'hôpital public et du droit aux soins

Des moyens pour l'hôpital public ! Retrait de la loi Bachelot ! Dehors les requins du privés !

Alors que la seule Générale de Santé a distribué en 2006 plus de 450 000 millions de dividendes à ses actionnaires (et donc directement volés à la sécurité sociale), alors que le gouvernement distribue notre argent par dizaines de milliards aux banques, qui croira qu'il n'y aurait pas de moyens pour l'hôpital public, qui, contrairement aux cliniques soigne chacun selon ses besoin ?

Pourtant, ce sont bien les choix de programmation budgétaire du gouvernement qui mettent actuellement l'hôpital public, des petits centres aux grands CHU dans des situations de déficit chronique destinée à justifier les suppressions d'emploi. Qu'on en juge...

Au Havre : chronologie d'un démantèlement annoncé

► **8-9 Décembre** : vote du plan de Retour à l'équilibre au Groupe Hospitalier du Havre...

Et Depuis la Crise s'aggrave ! Les 160 suppressions de postes Equivalent Temps Plein en 2008 au GHH (280 en fait) se font maintenant durement

sentir. Et ce d'autant plus que le DRH exige que les agents liquident en à peine 2 mois tous les congés, RTT qu'ils n'ont pas pu prendre en 2008 ?!

Depuis fin décembre les urgences sont entrées en crise. Elles sont encombrées. Nombre de personnes âgées ont attendu des heures 10h ou plus, faute de lits d'aval en médecine.

Les personnels de psychiatrie choqués par l'agression d'une de leur collègue à cause du sous-effectif dans les pavillons, se sont mis en grève le 19 décembre 2009 et le lundi 19 janvier.

Le réveil a commencé.

Il est douloureux. Avec ce plan de démantèlement de l'hôpital public, c'est le droit au soin qui recule. La peur doit changer de camp. Comme le mouvement lycéen et les grèves enseignantes qui ont fait reculer le gouvernement sur la réforme des lycées, la mobilisation des usagers et des salariés peut contraindre la droite à en rabattre. C'est le moment !
Tous ensemble faire reculer la droite et le MEDEF !

Manifestation unitaire
Jeudi 29 Janvier à 9h30 Franklin.

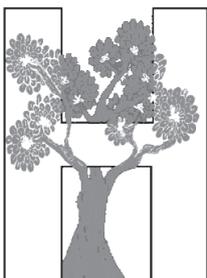
Trop, c'est trop !

Les personnels comme en gériatrie ou en soins de suite, qui se sont vus imposer ces patients dans des conditions inacceptables du point de vue de la sécurité, de la qualité des soins et des conditions de travail, ont manifesté leur colère par la grève et la manifestation le 22 décembre 2008 : **11 lits ont ouverts en urgence à l'unité 33 le mardi 13 janvier 2009.**

mobilisons-nous!

A consulter

► <http://www.coordination-nationale.org/>



➔ Signez la pétition sur www.appel-sauver-hopital.fr

PARKING : Vers la GRATUITE ?

► Il semble en effet que le dossier avance. On parle enfin, au niveau du conseil d'administration et de la direction du Groupe Hospitalier du Havre de la possibilité de négocier une fin de convention avec G-Park après la remise en cause de la délégation de service public.

► Près de 3 ans de perdus en vérité pour revenir à notre revendication initiale d'une gratuité tant attendue par les usagers de l'hôpital Monod.

► Le montage financier pour cette sortie de convention resterait à fixer. Il serait totalement illogique seules les collectivités territoriales (CODAH, Conseil Général, Conseil Régional) en supporte le coût. L'Etat ne saurait être exonéré de cette charge qui relève bien de sa compétence.

► Affaire à suivre de très près !...

Contact

► Recevez les informations du collectif sauvons la santé en écrivant à santesolidaire@yahoo.fr

MOBILISATION CITOYENNE

Contraindre le gouvernement à retirer la loi Bachelot

A en croire Madame Bachelot et Monsieur Sarkozy, la crise de l'hôpital ne viendrait pas de l'absence de moyens mais d'une très mauvaise organisation de ces moyens. Et tels de preux chevaliers en défense de l'hôpital public, ils comptent imposer aux professionnels une réforme qui rétablirait la confiance des usagers en leur hôpital public : la loi "Hôpital, Patients, Santé et Territoires" qui sera présentée à l'Assemblée Nationale le 24 Janvier 2009.

Et en attendant des campagnes de presse opportunes se sont développées depuis fin décembre pour relayer l'idée que les accidents hospitaliers mettant en cause la sécurité des usagers se multiplient.

► **70 % des dépenses d'un hôpital :** ce sont les salaires des personnels (infirmières, médecins administratifs etc...). Toute réduction des moyens ne peut conduire qu'à des suppressions de postes : **20 000 postes menacés dans les 3 ans qui viennent.**

→ Que de l'esbrouffe !

Tout cela ne se réduit qu'à un plan de communication gouvernementale. Ce terme de communication qui est synonyme de propagande. En fait que cache cette propagande ?

► La réduction forte des moyens hospitaliers depuis plusieurs années, désorganise le service public de santé au point qu'ils est de plus en plus en difficulté pour remplir sa mission.

→ Place à la marchandisation !

La volonté gouvernementale qu'il ne peut afficher, tant elle serait impopulaire, est, au travers de la paupérisation des hôpitaux, de leur imposer une restructuration à l'échelle industrielle qui modifierait radicalement la philosophie de notre système de santé :

► **Exit le droit à la santé pour tous,** place à la marchandisation, aux concepts d'entreprises rentables, aux assurances, aux fonds d'investissement.

► Sur 1050 établissements hospitaliers, **200 à 300 sont menacés de fermeture,** de conversion en services de gériatrie ou de soins de suite.

→ Les chiffres

Les moyens financiers accordés aux hôpitaux par l'Assurance Maladie ont diminués de **8% en 20 ans.**

► La tarification à l'activité qui étouffe les hôpitaux, les empêchent de maintenir leurs moyens : **déficit de 800 millions à 1 milliard d'euros par an**

► La convergence des tarifs au profit du privé pourrait faire **perdre 30%** de ses moyens financiers aux hôpitaux publics d'ici 2012...

Déjà en 2008, l'essentiel des hôpitaux ont basculé dans le déficit.

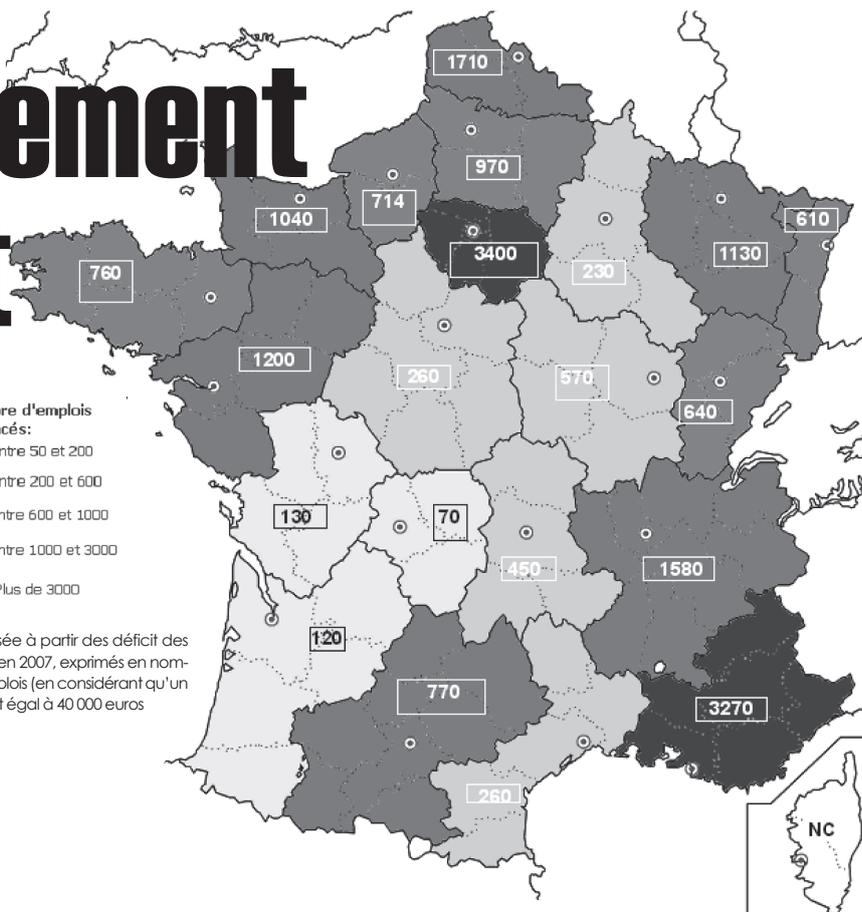
► Selon la Fédération organisant les directeurs d'hôpitaux (FHF) les déficits 2007-2008 peuvent conduire à la suppression de postes : **-2754** en Normandie ; **-3400** en Ile de France ; **-2000** en Bretagne ; **-3620** dans le Nord Pas de Calais.

ernement elot

Nombre d'emplois menacés:

- Entre 50 et 200
- Entre 200 et 600
- Entre 600 et 1000
- Entre 1000 et 3000
- Plus de 3000

Carte réalisée à partir des déficit des hôpitaux en 2007, exprimés en nombre d'emplois (en considérant qu'un emploi est égal à 40 000 euros



► 2600 postes ont déjà été supprimés dans les hôpitaux parisiens en 2008. Le plan d'économie conduirait d'ici 2012 en Ile de France à la suppression de 7500 postes.

► Et dans toutes les gros hôpitaux de France les plans sociaux se multiplient comme au Havre :

- **387 postes** ETP soit près de 500 postes d'ici 2011 ; -**300** au CHU de Rouen ; -**150** à Evreux etc..

→ restructuration industrielle

La loi "Hôpital, Patients Santé Territoire" dont le débat s'ouvre à l'assemblée Nationale le 24 janvier 2009, va accélérer ce mouvement de restructuration industrielle.

Le gouvernement sait que près de 70 % des français sont attachés à leur hôpital public d'où son intense effort de "communication". Il a peur de la réaction des hospitaliers que des usagers.

Il ne peut avouer qu'après avoir divisé l'hôpital en pôle comme dans une entreprise privée qui est divisé en unités de production qui doivent être rentables qu'après transformé les médecins en des sortes de PDG de ces unités de production, après avoir rendu possible

l'introduction d'intérêts privés directement dans les hôpitaux (Groupe de Coopération Sanitaires) il veut aller plus loin :

► Transformer les directeurs d'hôpitaux en patron d'entreprise payé en partie en fonction de ses résultats, la rentabilité de son entreprise ;

► Rendre possible le démantèlement de l'hôpital public, l'abandon d'une partie de son activité et de ses services au privé

► Passer de 1050 établissements publics à 250 communautés hospitalières de territoire, avec tout ce que cela signifie de suppression de services ou d'hôpitaux de proximité

► Basculer d'une notion de service public de santé à la notion d'établissements, qui pourraient être des cliniques, assurant « des missions de service public »

► Empêcher les empêcheurs de restructurer en rond, les élus locaux ou les syndicats de nuire en limitant leur influence dans les instances de l'hôpital.

► Rendre possible le démantèlement du statut des fonctionnaires, les licenciements économiques, les mutations dans le territoire comme c'est déjà le cas dans les entreprises privées.

Le collectif est soutenu par les organisations suivantes

• ASSOCIATIONS DE PATIENTS



• SYNDICATS



• ASSOCIATIONS CITOYENNES



• PARTIS POLITIQUES



Sauvons la santé !

Gériatrie

En attaquant la gériatrie publique, le gouvernement fait le lit des capitaux privés, qui loin de viser la garantie d'accueil du 3^{ème} et du 4^{ème} âge affirment clairement avoir pour objectif de "prendre le contrôle de l'or gris". Tout un programme...



témoignage

Une infirmière en gériatrie

Nous vivons des situations insupportables, pénibles et dangereuses pour les résidents.

Quelques exemples découlant de la réduction des effectifs aussi bien, à Calmette, Pasteur, Rouelles que Sanvic :

- Les chambres sont nettoyées tous les 3 ou 4 jours.
- La propreté est indigne d'un hôpital, sans parler des couloirs et des locaux communs
- Les actes sont faits à la chaîne. Ainsi, les toilettes se terminent vers 12h30- 13h
- Il y a 2 agents pour faire manger 13 résidents dépendants. Imaginez de combien de temps les repas sont avancés ?
- Il est envisagé de supprimer l'infirmière de nuit dans les prochains 3 mois. Ainsi, une personne âgée nécessitant des soins d'urgence devra attendre 10 à 12 h sur un brancard aux urgences.

Voici quelques faits indignes de notre société. Le plan d'urgence annoncé par le président de la République est de la poudre au yeux. Les personnels et les familles ne sont pas dupes. La qualité des soins est en danger à cause des surcharges de travail. L'urgence en gériatrie est de renforcer les effectifs ; sinon, il est à craindre des drames comme cela s'est produit dans plusieurs hôpitaux. Ce n'est pas le choix du gouvernement et de la direction.

Pour eux, les personnes âgées sont une valeur marchande et peuvent rapporter de l'argent. C'est pour cette raison que s'ouvrent sur Le Havre des maisons de retraite gérée par des fonds de pension. C'est pour dire stop au démantèlement du service publique, pour maintenir des soins de qualité que je manifesterai le 29 janvier



Rejoignez le Collectif

- **en écrivant au Collectif pour l'hôpital public et le droit aux soins**
C/O maison des syndicats
119 Cours de la République
76600 Le Havre
- **par mail :**
santesolidaire@yahoo.fr



La loi bachelot en PACA : pas encore votée, déjà appliquée !

Les délégués syndicaux des hôpitaux de PACA viennent d'être informé de la mise en place immédiate de la loi Bachelot dans la région. L'ensemble des moyens des structure de santé est en cours de passage sous contrôle de l'ARH (future ARS). Le premier principe mis en avant est la fongibilité assymétrique des lignes de crédit. En clair : on peut transférer des crédits publics vers le privé, mais pas l'inverse.